

LA RUE CLEMENCEAU.



Vue du début du siècle .

KALCKSGASSE.
SCHUELLERGASS.

PATRIMOINE ET HISTOIRE
Luc ADONETH Jean-Philippe DUSSOURD

1^{er} livret du Groupe Patrimoine et Histoire de Châtenois paru lors de la soirée consacrée à « la rue Clemenceau » en mars 2000.

Ce livret retrace l'histoire des maisons de cette rue, ainsi que de la porte Est, dite « Grosses Kalcksthor ».

Le livret de 38 pages, illustré de 19 photos en couleurs, représente les diverses maisons. Un index ainsi que deux plans complètent l'ensemble.

Pour acquérir le livret contacter :
M. Luc ADONETH ou
M. Jean Philippe DUSSOURD

Prix franco : 7 Euros.

(Si dessous les premières pages du livret)

RUE CLEMENCEAU

DENOMINATION de la RUE

Appelée: Kaltgasse dans un inventaire de 1329, Kalksgasse dès le 17^e, Schülergasse, Mittelstrasse en 1909, rue Clémenceau en 1919, Mittelstrasse de 1940/45, rue Clémenceau après 1945.

Les dénominations après 1919 reflètent l'histoire de l'Alsace .

Deux anciennes dénominations sont parvenues jusqu'à nous et résument partiellement l'histoire de cette rue: ce sont les appellations Kalcksgasse et Schuelergass.

SCHUELERGASS.

L'étymologie s'explique bien sûr par la présence de l'école dans cette rue. Où était-elle ? A l'emplacement du Foyer Socioculturel puis ensuite dans la Mairie.

Foyer Socio-Culturel

La présence de l'école à cet endroit est attestée depuis 1673 (*Inv. 28.9.1673 - 6E9/35 de Frantz GILLMET*) mais est certainement beaucoup plus ancienne. M. BRENNER écrit que le linteau de cette porte indiquait en chiffres romains la date de 1770 avec les armes de Châtenois.

L'enseignement était bien implanté à Châtenois dès le tout début du XVII^e siècle, **puisque en 1605** le Schuelmeister Jean BERLIN possède une vigne " in der Quellen " (Derrière le siège social actuel de l'entreprise HARTMANN).

En 1618 Ostwald SCHOEN postule pour la place de maître d'école qui est vacante à Châtenois. Il précise qu'il sait aussi tenir les orgues. Il a enseigné à Bernardswiller et tenu les orgues à Obernai. Il exerce à Châtenois de 1618 à vers 1629 où il s'établit à Dambach.

En 1630, Jean BEYER de Kintzheim postule en insistant aussi sur le fait qu'il sait jouer de l'orgue.

BRENDLE François Joseph, maître d'école à Châtenois de 1714 au moins à 1742 est aussi organiste.

IRJUD Joseph, fils du sacristain et père d'un curé de Châtenois est maître d'école et organiste depuis 1733.

ENEAX Conrad, père de 11 enfants, maître d'école depuis 1762 est aussi organiste de la chapelle Ste Croix. Il est fils du maître d'école de Villé et père ou beau-père de 3 instituteurs . Sa femme LINCK Hélène est la veuve du précédent maître d'école Antoine PFEIFFER.

L'étude des différents maîtres d'école semble permettre de dire qu'ils étaient suffisamment payés pour pouvoir uniquement enseigner, tout en menant un petit train de culture. A priori, il ne semble pas y en avoir eu qui étaient en même temps artisans, contrairement à d'autres villages. Signe d'une certaine richesse de Châtenois qui dès 1630 possède un orgue ?

Le bâtiment servait de logement au maître d'école et de salle de classe. Il semble avoir gardé cette fonction jusque vers 1840.

A partir de 1827 installation d'une école de filles dans la rue des Serpents.

Mairie comme école

La Mairie a servi d'école depuis au moins 1807 avec 2 instituteurs qui logent dans la maison précédente.

Les classes étaient en bas dans la Mairie. L'école comptait 110 garçons et 90 filles, ce qui fait une moyenne de 100 enfants de tous âges par classe...

Les enfants devaient payer un écolage .

Ainsi en 1812, 10c par semaine et 4 litres de vin par an. (x 100 enfants...bonne moyenne quotidienne...)

A cette somme se rajoutent 150 F annuels payés par la Commune incluant aussi la tenue de l'orgue et le travail de secrétaire de mairie.

En 1840 ,existent une salle de classe en bas à la Mairie, une en haut et la 3ème dans le bâtiment mentionné précédemment.

A partir de 1847, installation d'une salle d'asile dans la Mairie. Projet de 1847.

" Les 5 arcades donnant sur les 2 cours et actuellement bouchées seront débouchées et fermées par des châssis vitrés. La grande porte sera également vitrée. Il sera fait un plafond et un plancher neuf. Ce dernier sera en sapin de 3,3 cm d'épaisseur..."

Les murs seront enduits de 2 couches de plâtre.

L'arcade du fond à droite de l'escalier sera également débouchée et donnera dans la petite cour de l'école dégagée par la démolition du petit bâtiment de la prison et des latrines."

" Le premier étage servant actuellement de salle d'école de mairie et de salle de délibération sera converti... en 2 salles d'écoles éclairées chacune sur 3 faces."

" Le bâtiment postérieur servant autrefois de salle d'école et de logement de l'instituteur étant infiniment trop petit et trop bas pour la tenue des écoles, servira tel qu'il se compose de logement de l'instituteur et salle de délibération. Lors de la réunion des habitants pour la

publication des actes , comme ces assemblées se tiennent ordinairement le dimanche, le Maire pourrait parfaitement se servir de la salle d'asile.

Si plus tard les ressources de la Commune permettaient de prendre de nouvelles dispositions pour les écoles et qu'on voulût restituer aux assemblées communales le bâtiment de la Mairie, les dépenses qu'on y aurait faites actuellement auraient servi à l'appropriement du bâtiment et ne seraient faites en pure perte ".

Devis des travaux par postes.

La salle du rez de chaussée mesure 12 m x 11,80m

L'architecte cherche à récupérer le maximum. Ainsi la cloison séparant les 2 salles du premier étage sera réalisée avec les anciennes cloisons récupérées.

La construction de nouveaux " lieux d'aisance " est prévue. Ils auront une surface de 3,44m² et seront dallés en vieilles dalles ou vieille